



## CAP locale du 20 novembre 2012

### Liste d'aptitude 2013 à Contrôleur

## le compte rendu CGT

### Déclaration des élus CGT :

Aujourd'hui, notre CAP locale se réunit pour établir une liste d'agents proposés à la liste aptitude 2013 de C en B, avec une contrainte inédite. En effet, la direction générale n'est pas en mesure d'indiquer aux élus locaux, et alors qu'elle s'y est pourtant engagée, les potentialités propres à chaque direction. La raison tient dans le fait que le plan ministériel de qualification n'a toujours pas été décidé, pour des raisons liées à la politique de réduction budgétaire menée par le gouvernement.

Cet élément est pourtant primordial compte tenu des modalités d'organisation des travaux décidées par la direction générale. Rappelons en effet que les directions locales sont tenues de proposer au projet une liste d'agents classés « excellent » inférieure en nombre aux potentialités qui sont offertes, et ce afin de laisser la place au dialogue social pour proposer un nombre d'agents légèrement supérieur. Or, en l'absence de visibilité sur le plan de qualification, seule une estimation sur la base des promotions 2012 est à ce jour possible, avec le risque de générer de nombreuses déceptions si les ministres décident ensuite de réduire le nombre des promotions 2013, comme ils l'ont fait arbitrairement pour les tableaux d'avancement cette année.

Ce dysfonctionnement vient renforcer notre analyse de l'inadaptation de la liste d'aptitude comme mode de sélection, auquel nous rappelons notre préférence pour le concours et l'examen professionnel.

Pour la CGT, les personnels n'ont pas à être les victimes des politiques budgétaires menées depuis des années par les différents gouvernements, en voyant leurs possibilités de promotions internes réduites pour satisfaire aux exigences des marchés financiers.

Cette nouvelle régression est donc une raison supplémentaire pour les agents de la DGFIP d'être en grève dans l'unité le 27 novembre 2012.

Enfin, représentants des agents issus des deux filières, nous tenons à vous faire part de notre mécontentement face à votre empressement à faire converger les règles de gestion avant l'heure. S'agissant de la constitution des listes d'aptitude, il apparaît que les critères pris en compte reposant sur des fonctionnements antérieurs différents, disqualifient certains agents de la filière gestion publique. Rappelons en effet que du fait de la « rotation positive » de la notation qui existait au trésor, ce critère de note n'intervenait que marginalement pour les listes d'aptitude. Nous contestons donc votre choix d'en faire un élément prépondérant, sans laisser le temps d'un lissage sur plusieurs années, qui égaliserait les chances des agents. De plus nous constatons que cette règle qui aboutit à attribuer principalement les mois d'avancement aux agents à promouvoir, crée un effet « double peine » pour les agents non candidats ou non « propulsés » pour la liste d'aptitude : pour eux, pas de promotion et pas de mois d'avancement. Enfin, nous constatons que la mobilité (des notateurs et des notés), pourtant tant préconisée par les directions, est souvent un frein à la carrière des agents, en les pénalisant pour l'accès à la liste d'aptitude.

Pour toutes ces raisons, bien que ne contestant en aucun cas la qualité des agents retenus, les élus de la section CGT finances publiques 35 voteront contre la liste proposée par la direction à l'issue de cette CAP.

Après les déclarations liminaires, la direction a rappelé que, cette année encore, les règles de gestion sont restées différentes pour les deux filières. Les agents de la filière fiscale promus seront appelés à participer au mouvement national de mutation 2013, ceux de la filière gestion publique conservent l'assurance d'une affectation départementale. La liste d'aptitude demeure une « sélection minoritaire » par rapport aux concours. Nouveauté par rapport à l'année dernière : la direction ne s'estime plus liée aux classements internes des chefs de services et postes.

Les candidats : Filière fiscale : **67 candidats** (24% des agents remplissant les conditions) – 68 en 2011

Filière gestion publique : **210 candidats** (66% des agents remplissant les conditions) – 251 en 2011

L'écart s'explique par les différences en terme d'affectation : le risque d'une « mutation forcée » pour la filière fiscale freine fortement les candidatures.

Les réunions collectives d'information des agents pouvant être candidats ont réuni 180 participants (sur 360 potentiels). Entre 20 et 25 agents ont bénéficié d'un entretien individuel.

La CAP locale avait pour but de proposer une liste de noms pour la CAP nationale qui devra, début 2013 (date inconnue à ce jour), arrêter la liste d'aptitude définitive pour une nomination au 1<sup>er</sup> septembre 2013.

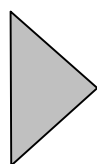
**Les directions (générale et locale) sont actuellement incapables de nous donner le nombre, même indicatif, de promotions possibles.** C'est ce que nous dénonçons fermement dans notre déclaration liminaire. Les ministres n'ont toujours pas fait connaître leur décision quant au plan de qualification ministériel (PQM). A noter également qu'une partie des promotions était liée à la fusion, la direction estime que celle-ci est finie et réussie... (on est prié de ne pas rigoler !). Dans le contexte actuel de rigueur qui frappe durement les budgets, la CGT craint des effets graves pour le niveau de nos promotions.

La formation des promus se fera sur place, le tronc commun en 4 jours, puis « possibilité de s'inscrire dans les formations métiers », en fonction des affectations. La délégation CGT a dénoncé une « formation au rabais ». Pour nous, un changement de grade doit s'accompagner d'une formation complète et de haut niveau.

Le chef du pôle pilotage et ressources nous a précisé que la direction générale a demandé aux départements de faire des listes sensiblement équivalentes à l'année dernière, mais qu'il y aura obligatoirement moins de promus, sans donner de chiffre. Il a donc proposé de faire une liste de 44 noms, 14 filière fiscale, 30 gestion publique.

La liste des agents classés « excellents » par la direction avant la CAP comportait 29 noms. Il en restait donc 15 à ajouter en séance, 6 FF et 9 FGP. Rappelons que cet écart est sensé « laisser la place au dialogue social ». Après discussion et présentation par les syndicats des dossiers d'agents, la direction a présenté les listes de candidats supplémentaires. En filière fiscale, les 6 agents retenus avaient été présentés et défendus par les syndicats. En filière gestion publique, nous avons eu la surprise de découvrir un nom qui n'avait pas du tout été évoqué en séance. La CGT, bien seule, a dénoncé cette pratique qui permet à la direction d'avoir un candidat de plus que son « quota » initial. Malgré les tentatives de justification de la direction, la CGT reste sur l'impression très nette que les élus du personnel ont été « floués ».

N°	NOM	PRENOM	filière	Affectation
1	BEAUCE	Josiane	FGP	Paierie Déptale
2	JAN	Rachelle	FF	SIE Rennes sud
3	NOEL	Franck	FGP	CER
4	SCHIFFMACHER	Laëtitia	FGP	SIP ouest accueil
5	BLANCHARD	Monique	FF	DRFIP RH
6	BERTIN	Françoise	FGP	Tr. Pipriac
7	VILLALON	Régine	FGP	Paierie Rég.
8	GALLOIS	Stéphane	FF	SIP St-Malo sud
9	CHARLIER	Annie	FGP	DRFIP CDC
10	JAMES	Lionel	FGP	TPM Rennes
11	AUBIN	Marie	FF	SIP St-Malo sud
12	RABARDEL	Micheline	FGP	PIAA
13	POITOU	Sylvie	FGP	TCA
14	BESNARD	Isabelle	FF	CH1 Rennes
15	LEPANNETIER	Maryse	FGP	Tr. Antrain
16	DESTOC	Béatrice	FGP	DRFIP prod. div.
17	BAUDRIER	Carole	FF	SIP Rennes nord
18	SEVIN	Françoise	FGP	Tr. Vitré
19	CHARLIER	Jean-Louis	FGP	CGSR
20	VANDENHOVE	Sophie	FF	SIP Redon
21	DANIEL	Christine	FGP	SIP ouest accueil
22	DEMAÏ	Martine	FGP	TCA
23	ROUSSELIN	Isabelle	FF	DRFIP budget
24	DUGUEPEROUX	M-Thérèse	FGP	Tr. Tinténiac
25	ROUVRAIS	Catherine	FGP	Tr. Fougères
26	FORTIN	Catherine	FF	SIP Ouest
27	BROSSAY	Régine	FGP	CSP CHORUS
28	LE BRONZE	Claudine	FGP	TCA
29	ROUSSEL	Thierry	FF	SIE Rennes est
30	LE COEDIC	Anne	FGP	DRFIP Q2CL
31	GIBOIRE	Monique	FGP	Tr. CHU
32	DELANNOY	Alain	FF	SIE St-Malo sud
33	TOULLEC	Nadine	FGP	DRFIP compta
34	BAYARD	Dominique	FGP	Tr. Dol
35	BEAULIEU	Véronique	FGP	DRFIP liaison-rém
36	GALLIC	Sabine	FGP	DRFIP dépenses
37	BOURHIS	Pascale	FGP	TPM St-Malo
38	HONNET	Evelyne	FGP	TCA
39	BERTIN	Fabienne	FF	SIP Rennes nord
40	MILLOCH	Christiane	FGP	SFACT
41	SAUBIN	Soizic	FGP	Paierie Rég.
42	FERCHAUD	Sylvie	FF	SIP Rennes est
43	CHALLOIS	Karine	FGP	DRFIP RH
44	BOISSIERES	Jean-Marc	FF	Equipe renfort



Dans le débat, les représentants du personnel ont défendu de nombreux dossiers. La CGT a ainsi permis à plusieurs agents d'accéder à la liste des « excellents » et à d'autres de passer de « à revoir » à « très bon ». Le critère de notation étant maintenant prépondérant, nous invitons les agents à être très vigilants dans leur entretien d'évaluation et à ne pas hésiter à faire appel. La CGT et ses élus sont à votre disposition. Tant pour la notation que pour les listes d'aptitude, confiez-nous la défense de vos dossiers.

**Comme annoncé dans notre déclaration liminaire, les élus CGT ont voté contre les listes issues de la CAP, sans remettre en cause la qualité des agents retenus, auxquels nous adressons nos félicitations.**

Les élus CGT : Nicole VIDAL – Martine LEBEHOT – Catherine HOUDIN – Nathalie RIBREAU – Christophe ROUSSEL – Hervé COUVERT